

<http://ec-villedomer.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article398>



Compte-rendu du 1e Conseil d'école

- Archives - Année scolaire 2010-2011 - INFORMATIONS DE LA DIRECTION -

Date de mise en ligne : vendredi 14 janvier 2011

Copyright © Ecole de Villedômer - Tous droits réservés

Compte-rendu du Conseil d'École du 9 novembre 2010

Début de séance : 18h05

Présents :

Mme Foucher (maire) et M. Seynaeve (adjoint délégué aux affaires scolaires)

Mmes, Diguët, Nivoche, Simon, Toquet et MM Budor, Sellier (parents élus)

Mlles Duprat, Zubryk, Dezobry - Mmes Laneau, Mériaux, Blasquez - M. Durozier (enseignants)

Absents excusés : M. Seweryn (I.E.N.), Mme Mounier (D.D.E.N.), Mmes Baranger, Choulet et M. Nourry (parents élus)

Secrétaire de séance : Mme Nivoche

1- Rappel des compétences du conseil d'École.

Le conseil d'École vote le règlement intérieur de l'École et discute du fonctionnement de celle-ci (temps scolaire et périscolaire : les horaires, la sécurité, les aménagements des locaux).

Le conseil d'École participe à l'élaboration du projet d'École et vote ce dernier. La pédagogie des enseignants ne sera pas abordée : il est rappelé que lorsque les parents se posent des questions, ils doivent prendre rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant.

2- Fonctionnement du conseil d'École.

Toutes les décisions prises au conseil d'École seront votées à main levée.

Il faudra la majorité des 6 votes enseignants, 6 votes de représentants de parents élus et 2 votes de représentants du Conseil municipal pour valider la décision.

Les questions émanant des représentants du Conseil municipal et des parents élus doivent être remises à la directrice une semaine, au plus tard, avant la date du conseil d'École.

3- Adoption du règlement intérieur de l'école.

Le règlement a été adopté à l'unanimité avec une modification par rapport à l'an passé : ajout de la mention « les téléphones portables ne sont pas autorisés ».

4- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

205 votants inscrits, il y a eu : 84 votes dont 46 par correspondance

121 abstentions

8 bulletins blancs ou nuls.

Ce qui fait une participation de 40.97% (en hausse par rapport à l'an passé).

Liste élue : Mmes Baranger, Choulet, Diguët, Nivoche, Simon, Toquet et MM. Budor, Sellier, Nourry

5- Rappel sur le P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Il permet à l'équipe éducative de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours. Lorsque l'alerte est donnée, les élèves doivent être mis en sécurité dans des endroits établis à l'avance : cela concerne l'école, la salle des fêtes et le gymnase. La commune a également son propre plan de mise en sécurité.

Quelques grandes lignes du Plan :

-Ne pas sortir des bâtiments (inutile de venir chercher son enfant à l'école)

-Fermer toutes les issues (portes et fenêtres) de l'établissement

-Ne pas boire l'eau du robinet, ni la toucher

-L'accès aux WC reste autorisé sous contrôle d'un adulte (ne pas toucher l'eau, ne pas sortir du bâtiment)

C'est la préfecture qui donne les directives par téléphone à la directrice de l'établissement d'où l'importance de ne pas téléphoner à l'école pour prendre des nouvelles de votre enfant. Ceci jusqu'à la levée de l'alerte par le préfet.

Compte-rendu du 1^e Conseil d'école

En attendant écoutez la radio locale et respectez les consignes des autorités.

Un exercice d'évacuation incendie a été mené dans les classes au mois d'octobre. L'évacuation s'est bien passée, les élèves ayant mis entre 30s et 1min45s pour sortir des classes avec leurs maîtres.

La municipalité demande être informée au préalable des exercices incendie.

Un exercice PPMS devrait se faire dans l'année, peut-être en décembre.

6- Les travaux de l'école.

-A l'intérieur, les travaux sont terminés, les classes sont nettement plus agréables pour y travailler ; l'insonorisation est très appréciée.

-A l'extérieur, la façade sera terminée pendant les vacances de Pâques.

Il a été soulevé un problème de chauffage dans le bâtiment des maternelles (il fait froid dans la salle de motricité et en PS/MS) et un problème de radiateurs trop chauds dans le bâtiment des primaires. Des réglages ou changements de thermostats sont à étudier.

Il a également été demandé une protection supplémentaire des portes d'entrées des classes maternelles (installation de « groom » ou de système « anti coince-doigts »).

7- Informatique

Depuis l'année passée, l'école est équipée en matériel ENR.

Chacune des classes est également dotée d'ordinateurs fixes. Il en manque quelques-uns en classe de maternelle et d'autres commencent à se faire trop vieux. Toutes propositions de dons seront étudiées (entreprises, â€!) A noter toutefois que seuls les ordinateurs windows XP pro sont compatibles avec la mise en réseau de l'école.

En effet, les ordinateurs et les imprimantes ont été mis en réseau par le C.A.R.M. (Centre Académique de Ressource Multimédia) et toute nouvelle installation doit passer par ce personnel.

Compte-rendu du 1e Conseil d'école

Des casques et micros ont été demandés pour pouvoir utiliser les logiciels sonores. M. Seynaeve attire l'attention sur les précautions à prendre avec tout matériel audio et a aussi proposé aux enseignants d'acheter ces petits équipements sur les crédits « fournitures » alloués par la commune.

Des switches 5 ports ont également été demandés pour mettre en réseau les ordinateurs, deux classes étant déjà équipées.

Un vidéo projecteur (financé par la vente de crâpes en fin d'année passée, l'AP.E.V. et la commune), a été installé dans la classe de M. Durozier.

8- Point sur la B.C.D.

Tous les vendredis de 13h30 à 16h30, des parents volontaires viennent aider les enfants à choisir des livres.

Les créneaux sont courts pour faire passer les quatre classes et il est envisagé d'ouvrir un autre créneau d'une heure dans la semaine (ou de ne faire passer les livrés du CM que tous les 15 jours). Tous les parents volontaires sont les bienvenus.

9- Point sur la coopérative scolaire.

Cette année, la coopérative scolaire est gérée par Melle Zubryk.

Derniers achats effectués :

-participation à l'achat du vidéo projecteur de M. Durozier

-un appareil photo numérique

-quelques courses pour les ateliers cuisine des maternelles et de la semaine du goût

La coopérative dispose aujourd'hui de 1517.63 euros.

Prochaines rentrées d'argent :

-vente des photos de classes

-appel aux dons

10-Dates diverses :

-10 Décembre 2010 Ã 16h30 : spectacle de Noël organisÃ© par le C.C.A.S et la commune

-1er Avril 2011 : carnaval organisÃ© par lâ€™A.P.E.V.

-25 Juin 2011 : fÃªte de lâ€™Ã©cole (kermesse)

-11 FÃ©vrier 2011 : 2Ã¨me conseil dâ€™Ã©cole

-17 Juin 2011 : 3Ã¨me conseil dâ€™Ã©cole

11- Questions diverses des parents d'Ã©lÃ©ves :

- Les problÃªmes de parking et de circulation sont Ã©voquÃ©s, pour plus d'informations contacter directement la mairie.

Lâ€™ouverture du portail plus tÃªt que prÃ©vu nâ€™est pas possible (question de responsabilitÃ©)

- Les absences des enseignants sont signalÃ©es dÃªs que possible par le biais du cahier de liaison, il n'est pas possible de signaler en avance un congÃ© pour maladie.

- Remplacement de lâ€™A.T.S.E.M. des MS/GS :

Dans cette classe deux ATSEM travaillent Ã mi-temps. SÃ©verine Lucas le matin et Dominique Fardouet l'aprÃªs-midi.

Lors de l'absence de Mme Lucas, Mme Fardouet Ã©tait prÃ©sente en classe durant la matinÃ©e et revenait Ã 16h00 pour le dÃ©part des enfants.

Puis Ã partir du lundi 15 novembre, Mme Fardouet travaillait dans la classe de 13h30 Ã 14h et de 16h Ã 16h30 et ValÃ©rie Touchard venait de 14h Ã 16h. La classe avait donc une ATSEM Ã temps-complet.

Compte-rendu du 1e Conseil d'école

- Mme Blasquez (MS-GS) souhaite que les parents ne rentrent pas dans le couloir pour favoriser l'apprentissage de l'autonomie des enfants (d'habillage, habillage seul).

- Discipline à la cantine et à la garderie : les enseignants indiquent qu'ils sont intervenus un peu en début d'année lors de la mise en rang des élèves mais que depuis ils n'ont pas eu connaissance de problèmes lors de la récréation du midi. Les professeurs précisent que les récréations se passent bien.

Un nouveau règlement a été mis en place cette année (lu et signé par les enfants et les parents).

Il sera appliqué en cas de besoin.

Un système de carton de couleur signifie à l'enfant le type d'avertissement encouru :

-carton jaune : problème réglé entre l'enfant et la municipalité

-carton orange : les parents sont informés

-carton rouge : l'enfant est exclu de la cantine

- Quantité de nourriture prise durant le repas de midi : si votre enfant mange trop ou pas assez, vous pouvez directement en informer Brigitte.

Fin de la séance : 20h40